



Comment s'inscrire au local jeunes ?



Il faudra nous fournir :

- Une fiche sanitaire de liaison (disponible sur le site de la Ville)
- Un brevet de natation ou test anti-panique.
- Une photocopie des vaccins.

Lien utile :

<https://www.tregueux.org/-Jeunes-12-17-ans-.html>

L'adhésion au local est **obligatoire**, elle est valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. (Elle permet de bénéficier de 50% de réduction sur les activités payantes).

Adhésion	Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Trégueux	12€	12€	11€	10€	9€	8€	7€	6€	5€	4€	3€	2€
Extérieurs	36€	36€	33€	30€	27€	24€	21€	18€	15€	12€	9€	6€

Les inscriptions aux activités se feront le mardi 13 octobre 18h00 uniquement par mail à cette adresse : animationjeunesse@ville-tregueux.fr. (Un PDF modifiable sera disponible sur le site de la ville).

L'inscription sera validée dès réception de notre mail de confirmation

Restauration : inscription la veille (dernier délai 14h) pour le lendemain. Prix du repas 3,37€.

Responsabilité : l'équipe de l'espace-jeunes se dégage de toute responsabilité pour les déplacements individuels des jeunes et lorsqu'ils ne se rendent pas aux activités malgré leur inscription.

Horaires d'ouverture de l'espace-jeunes : de 9h00 à 18h00 (Possibilité d'animations en soirée).

Attention selon les activités, les horaires peuvent être modifiés ou le local fermé, bien consulter le programme.

Informations particulières liées au COVID-19 :

- **Protocole sanitaire** : les activités proposées au local ados seront en conformité avec le protocole sanitaires des Accueils Collectifs de Mineurs disponible sur le site internet de la Ville.

- En cas de **gestion de cas positifs au COVID-19**, les informations utiles seront centralisées sur le www.tregueux.org

- **Organisation de l'accueil des jeunes au restaurant scolaire** : 3 personnes par table, assis en quinconce, entrées distancées, balisage de la circulation, plages horaires adaptées. Port du masque obligatoire pour tous déplacements jeunes et adultes. Désinfection après chaque service (maximum 25 personnes par jour).

- **Activités sportives** : Autorisées dans la salle multi-sports du centre ville. Une désinfection des sanitaires sera effectuée tous les jours. Salle entièrement réservée au service enfance jeunesse et éducation de la ville sur cette période de vacances scolaires.

- **Les grandes sorties**: Aucunes sorties dans les « zones alertes renforcées » ne sera proposées ni de sorties ne garantissant pas la possibilité de respecter les gestes barrières. Les animations extérieures, en lieu clos, ne pourront être organisées que si le port du masque est obligatoire.

Renseignements/contacts Scornet Stéphane et Guimard Magalie

Local ados et Point information jeunesse

La « clef des arts »
Rue marcel Rault
22950 Trégueux
02 96 71 36 16
06 75 25 37 43

animationjeunesse@ville-tregueux.fr

Signature du
représentant légal